

## Formation, recherche, insertion, infrastructures : les propositions de la CPU pour le plan de relance

Paris - Publié le jeudi 4 juin 2020 à 16 h 43 - Actualité n° 184739

« Pour relancer l'économie, il faut s'appuyer sur l'université. Mais il faut aussi accompagner les universités, qui pendant la crise, ont eu des dépenses supplémentaires et des recettes en moins. Donc il faudra aussi une relance de l'université, si on veut qu'elle joue un rôle dans le plan de relance global », déclare [Olivier Laboux](#), vice-président de la Conférence des présidents d'université, le 03/06/2020.

Il s'exprime lors d'un point presse du bureau consacré aux propositions de la [CPU](#) dans le cadre du plan de relance prévu par le gouvernement. « Nous sommes face à une crise économique qu'on dit sans précédent depuis la dernière guerre, et il faut profiter de cette période pour penser et préparer l'avenir de la France », ajoute [Gilles Roussel](#), président de la CPU, ajoutant que la CPU a travaillé à des propositions « assez concrètes », réparties autour de quatre thèmes.

- L'insertion professionnelle des diplômés et l'apprentissage : « Nous avons 700 000 jeunes diplômés qui arrivent sur le marché de l'emploi, et le souci des établissements est qu'ils ne deviennent pas une génération sacrifiée. Les universités savent accompagner les jeunes vers l'emploi, mais ce n'est sûrement pas suffisant, et donc il y a besoin de mesures de soutien. De même pour renforcer la dimension apprentissage qui est un élément important de réussite et insertion de nos jeunes. »
- La formation : « c'est la question de l'employabilité, et donc comment construire des formations ou les faire évoluer pour accompagner la transition des métiers après la crise. Il faut investir dans ce secteur, avec un travail commun entre les entreprises et les universités pour préparer au mieux ces transitions, dans le cadre de la [FTLV](#). »
- La recherche : « Les économistes sont unanimes, l'investissement dans l'[ESR](#) est le moyen d'une croissance durable, et si la France veut continuer à être innovante, elle doit investir dans la recherche fondamentale. Il nous semble qu'il faut aller au-delà de ce que propose la [LPPR](#) pour investir dans les infrastructures de recherche, en lien avec l'Europe. »

- Les infrastructures : « Nous souhaiterions un plan pour soutenir les aspects numériques qui ont été très sollicités ces derniers mois, tant pour la formation, la recherche que le pilotage des universités. Et aussi l'aspect bâtiminaire en mettant l'accent sur la rénovation énergétique, et pour faire de nos campus des démonstrateurs d'innovation. »
- 

## **Les propositions de la CPU en détail**

## Favoriser l'apprentissage

- Prolonger de trois à neuf mois les entrées préalables en formation en accordant aux alternants une rémunération au titre de stagiaire de la formation ;
- couvrir l'intégralité du coût de l'apprenti en première année, quels que soient la taille et le statut de l'employeur, et le niveau de formation de l'apprenti pour les secteurs les plus touchés par la crise économique : hôtellerie-restauration, tourisme, services tertiaires, culture et événementiel ;
- simplifier la mobilisation des aides aux apprentis (premiers équipements et aides repas/hébergement), par des forfaits aux apprentis, souples dans leur usage ;
- développer massivement l'apprentissage dans le secteur public, notamment les fonctions publiques territoriales

## Construire un plan pour la formation et la transition des métiers

La CPU propose de construire un plan pour la formation et la transition des métiers. Élargi à tous les actifs en faveur des entreprises, il pourrait s'inspirer du dispositif du crédit d'impôt formation qui aujourd'hui n'existe que pour les dirigeants d'entreprises. Ce plan a pour objectif l'intégration de projets de formation par les entreprises à différents niveaux de leur stratégie de développement : cela peut prendre la forme

- de co-constructions de formations au sein des campus des métiers et des qualifications,
- de projets sur les territoires via les campus connectés et d'hybridation des formations,
- mais aussi d'une politique d'engagement des salariés dans des formations via le plan de formation interne ou plus largement d'investissements immobiliers et/ou d'équipements.

Formation, recherche, insertion, infrastructures : les propositions de la CPU pour le pla... 3/12

Le dispositif pourra concerner en priorité les secteurs dont l'activité a été fortement impactée comme l'hôtellerie-restauration, le tourisme, l'événementiel, l'automobile, le médico-social, la propreté, la logistique, le commerce alimentaire, l'agriculture, le bâtiment.

Il bénéficiera aux entreprises pour les dépenses engagées en faveur de la formation continue, dont les départs en formation, mais aussi au profit des étudiants en processus de création ou de reprise d'entreprise.

Formation, recherche, insertion, infrastructures : les propositions de la CPU pour le pla... 4/12

## Accompagner les jeunes diplômés

- Exonérer totalement de **charges** patronales et salariales les salaires pour l'embauche en CDI des jeunes diplômés jusqu'en décembre 2021.
- Rétablir l'Aide à la Recherche du Premier Emploi pour les jeunes disposant de faibles ressources et de la porter à huit mois contre quatre mois avant sa suppression en 2019. Coût :22M€
- Permettre aux étudiants de reporter les premières mensualités de remboursement des **prêts** étudiants contractés auprès des banques, jusqu'à la signature d'un contrat de travail à durée indéterminée.
- En lien avec le plan « Esprit d'entreprendre » lancé par le Mesri en 2019, renforcer l'accompagnement des **étudiants entrepreneurs**, les moyens dévolus aux Pepite et les partenariats avec les futurs employeurs, privés comme publics, dans les industries et les services comme dans les métiers de l'enseignement ou de la santé.

Formation, recherche, insertion, infrastructures : les propositions de la CPU pour le pla...

5/12

- Prévoir une aide spécifique pour les étudiants entrepreneurs diplômés d'un **diplôme d'établissement d'étudiant entrepreneur (D2E)**. Le D2E est encore trop peu valorisé et reconnu dans les entreprises. Renforcer l'accompagnement des établissements délivrant ce diplôme.
- **Renforcer l'attractivité et la reconnaissance du doctorat par le monde professionnel.** Même si 60 % des docteurs effectuent leur carrière dans le secteur privé et 44 % des jeunes docteurs envisagent de devenir entrepreneurs, il apparaît encore nécessaire de promouvoir auprès des entreprises, l'expertise et les compétences transférables acquises pendant la thèse au-delà des acquis disciplinaires et savoirs. Avec l'évolution des métiers et l'adaptabilité nécessaire des salariés, le savoir-faire de la recherche et le potentiel des jeunes docteurs doivent désormais être reconnus en France.

Formation, recherche, insertion, infrastructures : les propositions de la CPU pour le pla...

6/12

## Investir dans le numérique

- Créer une **Aide pour le numérique** pour réduire la fracture numérique, sur le modèle des aides régionales, qui accompagnerait les étudiants pour l'équipement (ordinateur portable) et la connexion. Étendre cette mesure aux adultes en reprise d'études sous conditions de ressources.
- En relation avec le plan stratégique de Renater prévu entre 2021 et 2025, un **grand plan d'investissement d'appui aux infrastructures numériques** (réseau / data centers) permettrait de mieux servir les enjeux de transformation numérique des universités pour leurs activités pédagogiques et scientifiques. Au-delà de cet investissement en infrastructures pour une meilleure couverture globale (backbone + réseaux de collecte), le développement de services numériques (type espace de travail collaboratif en mode SaaS par exemple) pour une souveraineté nationale devient un enjeu majeur pour la protection du patrimoine immatériel national.

- L'Europe n'a pas véritablement engagé à ce jour de plan global pour une mutualisation des infrastructures numériques : réseau, datacenter, méso-centres... **Un investissement numérique de grande envergure au niveau européen** permettrait de contribuer au développement de l'identité européenne de tous les étudiants (espace de cours mutualisés, infrastructures de recherche partagées...)
- Développer des **tiers lieux d'accès aux outils numériques** en lien avec les collectivités où pourraient se regrouper des étudiants (y compris en formation continue) pour permettre l'accès distant à tous les étudiants qui se trouveraient en zone blanche ou sous-connectée pour le développement équitable de l'enseignement numérique pour ainsi aider l'accès aux premiers équipements pour les publics sans ressources.

## Rénovation énergétique des bâtiments

- En lien avec l'objectif de « neutralité carbone » à l'horizon 2050 fixé par la loi Énergie-Climat et pour répondre aux enjeux d'une réduction drastique de l'impact carbone des établissements publics à l'horizon 2030, considérant l'état des campus universitaires, **un grand plan d'investissement pour la réhabilitation thermique des bâtiments universitaires** est une nécessité. Une opérationnalisation généralisée du projet PEEC 2030 porté par les universités constitue un véritable levier pour atteindre les objectifs visés, et constituerait une très belle opportunité pour l'emploi dans le secteur du BTP.
- **Investir dans la recherche sur les « smart-building »** et contribuer au développement de technologies intelligentes pour la gestion patrimoniale des universités. Cette démarche permettrait de croiser les enjeux d'innovation liés aux bâtiments intelligents et ceux de l'image des universités françaises au plan international.

*Formation, recherche, insertion, infrastructures : les propositions de la CPU pour le pla...*

9/12

- **Soutenir les campus d'innovation** : Les relations des acteurs académiques avec le monde socio-économique peuvent encore se structurer et s'intégrer pour fluidifier les processus de transfert de technologie, de création de valeurs, d'innovation au sens large, qui contribuent à la compétitivité nationale, et au maintien de l'emploi.
- **Accélérer la construction de logements étudiants et inclure un plan de logements pour les personnels à faible revenu** : le plan actuel de construction de 60 000 logements d'ici 2022 est encore loin d'atteindre ses objectifs. Seule la moitié des constructions pourrait aboutir d'ici la fin du quinquennat. Il est nécessaire de donner un véritable coût d'accélérateur.

*Formation, recherche, insertion, infrastructures : les propositions de la CPU pour le pla...*

10/12

## **Investir pour les étudiants**

- **Assurer 100 % de centres de santé universitaire d'ici 2022**. Actuellement la moitié des universités sont dotées de centre de santé. Ces centres permettent d'accueillir, de faire de la prévention et de soigner les étudiants.
- **Investir dans les infrastructures de vie étudiante** : Les grands équipements sportifs et culturels des universités participent à la qualité de l'offre de vie étudiante, mais également au rayonnement de l'université sur son territoire grâce à une programmation culturelle plus large et à des manifestations sportives de plus grande ampleur. Mais les universités sont équipées de façon très inégale et sont très loin des standards internationaux dans ces domaines.
- **Refondre les aides sociales** : Les aides sociales basées uniquement sur les revenus des parents ne sont plus adaptées à la réalité des conditions de vie des étudiants et les effets de seuil que cela génère sont difficilement compréhensibles.

Formation, recherche, insertion, infrastructures : les propositions de la CPU pour le pla... 11/12

## Investir dans les infrastructures de recherche

- Créer un **fonds d'investissement dédié aux infrastructures de recherche** pour le développement d'infrastructures nouvelles ou existantes dans des secteurs scientifiques à fort enjeu incluant les SHS, en resserrant la gouvernance de chaque infrastructure de recherche autour de ses principaux partenaires financeurs.
- Créer un **fonds d'investissement dédié aux équipements lourds de taille intermédiaire** et avoir un mécanisme permettant de coordonner ces investissements au niveau national pour assurer la complémentarité des investissements réalisés, et un accès national à ces équipements.
- Doubler la capacité d'investir de Genci pour répondre aux besoins et garantir la place de la France dans le calcul intensif et dans le stockage des données.

Formation, recherche, insertion, infrastructures : les propositions de la CPU pour le pla... 12/12

- Dans le domaine de la **recherche en biologie et santé**, concevoir un programme alliant équipements lourds et infrastructures nationales, mais aussi des cohortes, des capacités d'enquête pour comprendre les aspects sociétaux.
- D'autres domaines doivent être soutenus pour leur impact fort sur la société, notamment l'étude du système terre, allant de la biodiversité au climat. Concevoir un programme d'infrastructures ambitieux pour les problèmes liés à au développement de source d'énergies propres et performantes, d'économies d'énergies.
- Financer la constitution, discipline par discipline de **grandes masses de données structurées**, et de renforcer le financement de recherches aux fins de développer des outils publics, partageables et ouverts de fouille et d'analyse des données. Ce projet, indispensable au niveau national, gagnerait à être coordonné au niveau européen.

**Pousser les propositions auprès de différents ministères et dans le cadre du CPER**

Interrogé par News Tank pour savoir comment la CPU entendait pousser ses propositions, Gilles Roussel indique que le bureau est en relation avec les cabinets des différents ministères : « celui de l'Esri bien sûr, mais aussi le ministère du travail sur l'apprentissage, le ministère de la transition écologique et solidaire pour l'immobilier, le ministère de la culture pour les travaux sur les industries de la culture auxquelles les universités peuvent contribuer, etc. »

Selon lui, le plan de relance ne va pas consister en « une annonce unique avec tant de milliards d'euros d'un bloc, mais ce sera une séquence où chaque ministère va mettre en avant des actions phares et des moyens pour les accompagner. Nous continuons donc à faire des propositions, les afficher, et interagir avec les ministères et les parlementaires. »

### Arbitrer entre plan de relance et CPER

Selon Gilles Roussel, cette interaction se fait aussi par les universités dans le cadre du CPER, « avec les représentants des régions, les DRRT et les recteurs délégués à l'Esri, pour voir comment intégrer des éléments du CPER dans le plan de relance, ou faire en sorte que le plan de relance vienne en complément du CPER. Il y a donc un travail national où la CPU est à la manœuvre, et des travaux au niveau territorial de chacun de nos établissements. »

Alors que les nouveaux CPER auraient dû être signés à l'automne pour un démarrage début 2021, le calendrier a été décalé du fait de la crise sanitaire. Selon Christine Gangloff-Ziegler, vice-présidente de la CPU, « il semble qu'il y a la volonté de reprendre les discussions pour cela se mette en place en 2021 ».

*« C'est jouable dans le sens où les universités avaient déjà fait remonter les projets portés. La question désormais, c'est plus faut-il les intégrer au plan de relance ou les garder dans le CPER ? Avec l'idée que le plan de relance intégrera des actions qui peuvent être mises en œuvre très rapidement, alors que le CPER porte des projets qui sont plus sur du long terme. »*

Parmi les chantiers portés par les universités qui sont en mesure d'intégrer le plan de relance selon elle : les mesures en faveur de l'apprentissage, dont les annonces par Emmanuel Macron sont attendues le 04/06, « ainsi que des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants, mais aussi un plan d'infrastructures numériques, car nous avons vu les grands besoins à ce niveau, ou encore la rénovation des bâtiments ».

## Impact de la crise sur les universités : des effets attendus jusqu'en 2023

Concernant l'impact de la crise sur les universités, Gilles Roussel indique que « *chaque établissement a commencé à faire des chiffrages, comprenant les surcoûts des enseignements à distance et du gardiennage, les investissements dans les équipements numériques, l'accompagnement des difficultés sociales des étudiants, les consommables, etc* ».

Si la CPU ne dispose pas de chiffres globaux, il indique qu'une enquête a été lancée par la Dgesip début juin dans cette perspective. « *Nous devrions donc avoir des estimations, mais elles seront forcément évolutives puisqu'il y aura des aménagements à faire à la rentrée pour faire en sorte de respecter les consignes sanitaires.* »

Selon Christine Gangloff Ziegler, « *il risque d'y avoir des effets sur 2021 voire jusqu'à 2023, notamment sur les contrats doctoraux. Ce sont des éléments importants pour échanger avec le Mesri de manière à prendre en considération cet impact.* »

## Articulation avec le plan de relance européen et réorganisation du Clora

Pour la CPU, le plan de relance national doit s'articuler avec le plan de relance européen présenté par Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne le 27/05/2020, « là où la plus-value sera manifeste, notamment :

- Le nouveau dispositif européen en faveur de la santé (EU4Health initiative).
- L'accompagnement de certains secteurs industriels vers la réorientation des capacités productives de vaccin, d'équipement de protection individuelle et de matériel pharmaceutique ("refocusing").
- Contribuer à la transformation des compétences, notamment liées à la transition écologique et à la transition numérique : l'emploi vert.
- La rénovation énergétique des campus universitaires visant la création de compétences nouvelles et d'emplois via le secteur du BTP.
- Le renforcement de la souveraineté européenne en matière de cybersécurité via le développement de PME.
- Les investissements transfrontaliers afin de contribuer au renforcement et au développement de chaînes de valeur stratégiques européennes : la France est un pays avec beaucoup de frontières et les universités peuvent jouer un rôle dans cette action. »

Concernant le montant du plan de relance européen doté de 750 M€ et pour lequel l'EUA avait indiqué être « un peu déçue », Olivier Laboux avance un autre point de vue : « Nous nous réjouissons de voir la conviction de la commissaire européenne que l'entité R&I est à pousser, y compris en étendant le périmètre des universités européennes labellisées ou en devenir. Au-delà de la globalité des sommes avancées, 94,4 Md€ pour Horizon Europe - ce qui n'est pas une petite somme -, le tout est de savoir comment ce sera fléché. Mais je crois que cela montre que l'Europe a compris que c'était sur l'université qu'il fallait miser. »

« Un accord a été trouvé » sur le Clora

Interrogé par News Tank pour savoir si les universités françaises seront-elles en mesure de peser à Bruxelles, alors que le [Clora](#) est en cours de réorganisation ? Gilles Roussel indique que sur le Clora « les choses sont à peu près calées, et un accord a été trouvé avec tous les partenaires pour faire évoluer cette structure, même s'il y a des questions de gestion de l'immobilier qui restent à finaliser.

Nous allons vers une organisation reprenant les missions originelles du Clora en les complétant par d'autres, en rénovant certains aspects, et la CPU prendra sa part dans le pilotage. Nous ne pouvons pas donner plus d'éléments pour le moment, mais il faut retenir que les choses ont convergé avec tous les acteurs. »

## Réaménager les campus en s'appuyant sur le PEEC 2030

Une dizaine d'universités travaillent, depuis 2016, sous l'égide de la CPU à « élaborer un modèle économique soutenable pour un plan de rénovation d'envergure nationale, désigné sous le vocable PEEC 2030 ».

Pour Olivier Laboux qui porte le sujet au sein de la CPU, « mettre en œuvre ce chantier aujourd'hui serait une manière de relancer le BTP dont on sait l'importance pour l'économie globale. Mais aussi pour avoir des campus exemplaires pour la jeune génération. Des campus qui auront plus d'humilité vis-à-vis de la biodiversité, tant dans leur enveloppe que dans les usages au quotidien. »

Il indique que dans le contexte actuel, deux messages sont à faire passer aux autorités : « le fait que nous avons le support plein et entier de la Banque européenne d'investissement, et le fait que nous sommes prêts à y aller. C'est du concret, c'est efficace et c'est en faveur du service public. »

### Intégrer les dimensions liées à l'hybride

À la question de savoir si l'aménagement des campus doit être revu à l'aune de la crise sanitaire, et notamment des usages en distanciel, Olivier Laboux indique :

*« Nous allons bien sûr parler de formation hybride, de distanciel, et sur les campus cela peut se matérialiser par des espaces d'apprentissage informels, comme des petits espaces où les étudiants peuvent travailler en groupe. Il faut sortir de la dichotomie amphithéâtres pour les cours magistraux et salles de TD. Il s'agit de réhabiliter mais aussi de réhabiter les bâtiments universitaires. »*

Christine Gangloff-Ziegler ajoute : « Nous sommes conscients que la crise va avoir une incidence sur l'évolution des espaces universitaires, pour les adapter. Il faudra s'interroger : faut-il de plus petites ou de plus grandes salles ? Quels équipements y mettre à chaque fois ? Je crois qu'il faut s'appuyer sur les projets des équipes pédagogiques pour cela. »

« Ce n'est pas un sujet qu'on découvre aujourd'hui, cette évolution est en marche depuis plusieurs années, et elle aura un impact important, car certaines disciplines ont des habitudes d'amphithéâtre très importantes », indique pour sa part Gilles Roussel.

« Après, de façon plus immédiate pour la rentrée prochaine, la réponse à la distanciation physique dans nos établissements ne peut consister à mettre des algecos ! Il s'agit de repenser l'utilisation des lieux, notamment celle des amphis, au regard aussi des possibilités de mobilité étudiante et donc de l'évolution des flux. Pour l'instant, nous n'avons pas beaucoup de visibilité, mais ce sont des sujets auxquels on doit continuer de réfléchir. »

## S'appuyer sur le niveau européen pour le financement

À la question de savoir si l'impossibilité pour les universités d'emprunter était toujours un frein pour les universités, Olivier Laboux indique ne pas avoir de signaux sur un éventuel changement de réglementation. « Mais c'est une question plus large », ajoute-t-il,

« Nous avons rencontré Mariya Gabriel, commissaire européenne à l'innovation à la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse, et lui avons présenté ce plan, sachant comme je le disais que nous avons le soutien de la Banque européenne d'investissement. Et donc si on prend la question à l'échelle européenne, notamment dans le cadre du Green deal et avec un modèle qu'il faudra adapter, on devrait pouvoir passer outre ces sujets assez franco-français. »

## Préparer la rentrée en s'appuyant sur des organisations « souples et réactives »

Concernant la préparation de la rentrée 2020 et notamment l'accueil des néo-bacheliers qui n'auront pas eu de cours en présentiel pendant plusieurs mois, Christine Gangloff-Ziegler indique que les décisions se prennent au niveau des établissements « avec des approches assez différentes ».

« Certes, il y a trois mois où les étudiants n'auront pas eu de cours, mais ils auront eu le reste de leur parcours scolaire. D'autant que dans certaines disciplines universitaires, on part un peu de zéro, avec déjà parfois des remises à niveau pour homogénéiser les niveaux. On peut aussi imaginer qu'ils seront plus autonomes grâce au fait d'avoir travaillé à distance. Il ne faut pas toujours voir le pire ! »

Toutefois, elle reconnaît qu'il faudra se pencher sur l'information des néobacheliers « qui n'auront pas eu de journées d'immersion », et sur l'accueil de ces étudiants. « Beaucoup d'universités travaillent sur des modules d'information, et sur la façon de les aguerrir le plus rapidement possible à la vie universitaire et à la méthodologie de travail, car on ne sait pas s'il pourrait y avoir une seconde vague épidémique. »

Une incertitude qui demande pour la préparation de la rentrée, de prévoir « des organisations souples et très réactives, où on peut passer d'un modèle à un autre en cas de besoin. »

Et Gilles Roussel d'ajouter : « Un des scénarios que nous prévoyons, c'est celui où la distanciation physique reste très importante. Et cela crée un peu un contraste entre l'impression d'un retour à la normale et ce scénario auquel on demande aux équipes de réfléchir. »

## Conférence des présidents d'université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

---

### Conférence des présidents d'université

103 boulevard Saint-Michel

75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/05/19 à 11:29

---

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »